

 OCCITANIE BADMINTON	Secteur SPORT POUR TOUS	Cahier des Charges du Club Engagé Féminisation	Adoption :	06/06/2026
			Entrée en vigueur :	01/09/2026
			Validité	Permanente
			Modifications :	/
			Commission :	Féminisation
			Nombre de pages :	
			<i>5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion</i>	

1- Objectifs :

Le label club engagé : féminisation a pour objectifs :

- D'encourager la pratique féminine au sein des clubs.
- D'augmenter le nombre de compétitrices.
- D'augmenter l'engagement des femmes dans le sport.
- De communiquer sur la féminisation du sport.

2- Modalité d'obtention du Label : club engagé féminisation

Le dossier de candidature est à compléter et à renvoyer à l'adresse feminisation@badocc.org.

La campagne de demande de labellisation est ouverte du 1^{er} mars au 15 mai. Le dossier de candidature est disponible sur le site de la Ligue www.badocc.org et est envoyé à tous les clubs par mail.

La commission féminisation se réunit et étudie la validité des critères atteints par les clubs demandeurs du 16 au 31 mai.

L'attribution du label est effective le 15 juin. Le club sera contacté par mail au plus tard le 30 juin.

3- Critères d'obtention du Label : club engagé féminisation

3.1 Les thématiques :

Le label est découpé en 3 thématiques :

- L'Encadrement et la Formation
- La Vie Sportive
- La Vie du Club

Dans chaque thématique, le club devra répondre à un nombre de critères pour obtenir le label Or, Argent ou Bronze.

Pour atteindre le label OR, il faut valider au minimum :

- 5 critères dans la thématique « Encadrement et formation »
- 4 critères dans la thématique « Vie sportive »
- 5 critères dans la thématique « Vie du club »

Pour atteindre le label ARGENT, il faut valider au minimum :

- 4 critères dans la thématique « Encadrement et formation »
- 2 critères dans la thématique « Vie sportive »
- 4 critères dans la thématique « Vie du club »

Pour atteindre le label BRONZE, il faut valider au minimum :

- 3 critères dans la thématique « Encadrement et formation »
- 2 critères dans la thématique « Vie sportive »
- 3 critères dans la thématique « Vie du club »

Thématiques	Nombre de critères à atteindre	Obtention du label
Encadrement et formation	5	Or
	4	Argent
	3	Bronze
Vie Sportive	4	Or
	2	Argent
	2	Bronze
Vie du Club	5	Or
	4	Argent
	3	Bronze

3.2 Liste des critères par thématique :

Thématique 1 : Encadrement et Formation

1 femme juge arbitre.

1 femme arbitre.

1 femme juge de ligne.

1 femme encadrante Diplômée d'Etat ou bénévole formée active.

1 gestionnaire de compétition active sur les deux dernières saisons sportives.

1 arbitre, 1 juge arbitre et 1 juge de ligne distinctes les unes des autres.

Thématique 2 : Vie Sportive

1 joueuse dans un collectif régional ou départemental.

60% de joueuses compétitrices dans le club.

35% de joueuses compétitrices parmi les poussines et benjamines.

Organisation d'une compétition officielle à destination des femmes uniquement.

Organisation d'un stage de perfectionnement à destination des femmes uniquement.

1 créneau mensuel réservé aux femmes uniquement.

1 créneau hebdomadaire réservé aux femmes uniquement.

Thématique 3 : Vie du Club

40% de femmes licenciées au club.

1 femme présidente.

3 femmes élues au sein du Conseil d'Administration.

Mise en place d'actions innovantes pour la féminisation.

Valorisation d'au moins 5 projets/actions à destination des femmes sur les réseaux sociaux, dans la presse, sur le site internet du club, etc...

Taux de renouvellement de 53% pour les licenciées de 18 à 35 ans.

Taux de renouvellement de 53% chez les moins de 18 ans.

La majorité des données provient des indicateurs disponibles dans le logiciel Poona. Pour cela, les clubs doivent être vigilants aux données qui y sont enregistrées : liste des dirigeants, des encadrants, affectation d'un professionnel ou d'un bénévole à un ou plusieurs créneaux, etc...

Pour les données relatives au fonctionnement ou aux événements sportifs, les clubs doivent fournir des attestations (documents word, pdf ou images) permettant de vérifier les informations données. Les liens vers des articles sur le site internet, les réseaux sociaux ou badnet sont aussi pris en compte.

4- Durée du Label : club engagé féminisation

Le label est octroyé pour une durée de 2 ans.

Une campagne sera ouverte chaque saison.

5- Récompenses :

Tous les clubs ayant obtenu un label reçoivent :

-Une prise en charge d'un montant fixe pour l'inscription d'une ou plusieurs femmes en formation officiel technique (Gestionnaire de compétitions niveau 2, arbitre ou juge arbitre) ou encadrant (formations bénévoles fédérales).

- 200€ pour un club Or
- 120€ pour un club Argent
- 70€ pour un club Bronze

Cette prise en charge est à utiliser pendant les deux années d'obtention du label club engagé féminisation.

-Au choix : une bâche ou un kakémono.

De plus, la commune du club recevra une note d'information concernant l'obtention et le niveau du label. Enfin, le club sera mis en avant sur le site et les réseaux sociaux de la Ligue.

Responsables du Label :

Mary DAYDE : mary.dayde@badocc.org

Roxane VENUTI: roxane.venuti@badocc.org – 06.20.99.06.06